

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune des ALLUETS LE ROI (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780010100016

POSTE COMPTABLE : SGC POISSY

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Commune des ALLUETS LE ROI (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	41
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	42
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	43
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	44
A8 - Etat des charges transférées	45
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	47
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	52
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	53
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	54
A11 - Etat des travaux en régie	55
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	57

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	58
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	59
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	61
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	62
B1.6 - Etat des engagements reçus	63
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	64
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	65

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	66
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	67
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	68
C1.2 - Actions de formation des élus	71
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	72
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	73
C3.2 - Liste des établissements publics créés	74
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	77
C3.6 - Identification des flux croisés	79
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	80
D2 - Arrêté et signatures	81

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78010	Commune des ALLUETS LE ROI Commune des ALLUETS LE ROI	CA 2022
-----------------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 250
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CUGPSEO	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	917,34	0,00
2	Produit des impositions directes/population	691,80	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 138,76	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	561,32	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	10,37	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43,14 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	80,56 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	49,29 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
		A	1 146 677,27	G	1 423 453,95
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	B	845 631,87	H	641 382,15
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 565 624,50
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	614 377,64
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 992 309,14	= G+H+I+J	4 244 838,24

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	594 150,04	L	1 262 559,33
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	594 150,04	= K+L	1 262 559,33

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 146 677,27	= G+I+K	2 989 078,45
	Section d'investissement	= B+D+F	1 439 781,91	= H+J+L	2 518 319,12
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 586 459,18	= G+H+I+J+K+L	5 507 397,57

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00
011	Charges à caractère général		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	594 150,04
010	Stocks (4)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		262 559,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	76 918,86	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 710,30	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	509 520,88	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	361 700,00	308 425,05	0,00	0,00	53 274,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	495 700,00	494 643,41	0,00	0,00	1 056,59
014	Atténuations de produits	191 000,00	185 357,09	0,00	0,00	5 642,91
65	Autres charges de gestion courante	157 680,00	156 628,82	0,00	0,00	1 051,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 206 080,00	1 145 054,37	0,00	0,00	61 025,63
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	1 602,00	0,00	0,00	1 398,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	20,90	20,90			0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 234 100,90	1 146 677,27	0,00	0,00	87 423,63
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 554 544,50				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 554 544,50	0,00			1 554 544,50
TOTAL		2 788 645,40	1 146 677,27	0,00	0,00	1 641 968,13
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000,00	30 786,89	0,00	0,00	-17 786,89
70	Produits services, domaine et ventes div	110 020,90	150 357,82	0,00	0,00	-40 336,92
73	Impôts et taxes	1 061 000,00	1 184 864,84	0,00	0,00	-123 864,84
74	Dotations et participations	35 000,00	39 401,53	0,00	0,00	-4 401,53
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	11 091,56	0,00	0,00	-7 091,56
Total des recettes de gestion courante		1 223 020,90	1 416 502,64	0,00	0,00	-193 481,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 951,31	0,00	0,00	-6 951,31
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 223 020,90	1 423 453,95	0,00	0,00	-200 433,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 223 020,90	1 423 453,95	0,00	0,00	-200 433,05
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 1 565 624,50				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	134 766,20	39 126,17	76 918,86	18 721,17
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	310 131,44	203 002,98	7 710,30	99 418,16
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 156 655,39	459 518,67	509 520,88	187 615,84
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 601 553,03	701 647,82	594 150,04	305 755,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	58 722,24	58 722,24	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	58 722,24	58 722,24	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 660 275,27	760 370,06	594 150,04	305 755,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	160 000,00	85 261,81		74 738,19
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	160 000,00	85 261,81		74 738,19
	TOTAL	1 820 275,27	845 631,87	594 150,04	380 493,36
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2)	0,00		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	713 722,24	415 415,34	262 559,33	35 747,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 713 722,24	415 415,34	1 262 559,33	35 747,57
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	180 000,00	40 705,00	0,00	139 295,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	280 000,00	140 705,00	0,00	139 295,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 993 722,24	556 120,34	1 262 559,33	175 042,57
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 554 544,50			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	160 000,00	85 261,81		74 738,19
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 714 544,50	85 261,81		1 629 282,69
	TOTAL	3 708 266,74	641 382,15	1 262 559,33	1 804 325,26

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 614 377,64			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	308 425,05		308 425,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	494 643,41		494 643,41
014	Atténuations de produits	185 357,09		185 357,09
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	156 628,82		156 628,82
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 602,00	0,00	1 602,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	20,90	0,00	20,90
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 146 677,27	0,00	1 146 677,27
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	58 722,24	0,00	58 722,24
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	39 126,17	0,00	39 126,17
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	203 002,98	85 261,81	288 264,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	459 518,67	0,00	459 518,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		760 370,06	85 261,81	845 631,87
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 786,89		30 786,89
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	150 357,82		150 357,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 184 864,84		1 184 864,84
74	Dotations et participations	39 401,53		39 401,53
75	Autres produits de gestion courante	11 091,56	0,00	11 091,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 951,31	0,00	6 951,31
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 423 453,95	0,00	1 423 453,95
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 565 624,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 705,00	0,00	40 705,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00		100 000,00
13	Subventions d'investissement	415 415,34	0,00	415 415,34
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	85 261,81	85 261,81
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		556 120,34	85 261,81	641 382,15
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				614 377,64

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	361 700,00	308 425,05	0,00	0,00	53 274,95
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	45 000,00	69 726,73	0,00	0,00	-24 726,73
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 161,34	0,00	0,00	838,66
60612	Energie - Electricité	60 000,00	39 906,43	0,00	0,00	20 093,57
60621	Combustibles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60622	Carburants	2 000,00	2 509,22	0,00	0,00	-509,22
60623	Alimentation	4 000,00	6 913,45	0,00	0,00	-2 913,45
60624	Produits de traitement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	1 581,18	0,00	0,00	-981,18
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	3 906,06	0,00	0,00	3 093,94
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	11 593,03	0,00	0,00	-8 593,03
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	514,80	0,00	0,00	485,20
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	5 074,07	0,00	0,00	2 925,93
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 000,00	3 109,23	0,00	0,00	890,77
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	6 337,18	0,00	0,00	-1 337,18
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	6 519,58	0,00	0,00	480,42
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	4 385,05	0,00	0,00	-3 385,05
6135	Locations mobilières	13 000,00	14 583,26	0,00	0,00	-1 583,26
61521	Entretien terrains	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	20 753,37	0,00	0,00	29 246,63
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	10 567,00	0,00	0,00	-567,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	3 147,60	0,00	0,00	-1 647,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	382,65	0,00	0,00	1 617,35
6156	Maintenance	40 000,00	35 619,82	0,00	0,00	4 380,18
6161	Multirisques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	144,24	0,00	0,00	-144,24
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	10 462,66	0,00	0,00	-8 462,66
617	Etudes et recherches	800,00	369,00	0,00	0,00	431,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 916,99	0,00	0,00	83,01
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	480,00	0,00	0,00	1 520,00
6188	Autres frais divers	0,00	2 461,60	0,00	0,00	-2 461,60
6226	Honoraires	10 000,00	6 216,00	0,00	0,00	3 784,00
6228	Divers	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 000,00	17 147,94	0,00	0,00	12 852,06
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 977,60	0,00	0,00	-1 977,60
6247	Transports collectifs	2 100,00	1 837,55	0,00	0,00	262,45
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	775,10	0,00	0,00	224,90
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	3 312,89	0,00	0,00	-3 312,89
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 746,81	0,00	0,00	753,19
6262	Frais de télécommunications	14 300,00	6 273,41	0,00	0,00	8 026,59
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	443,16	0,00	0,00	156,84
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	1 915,80	0,00	0,00	84,20
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	2 100,00	2 473,25	0,00	0,00	-373,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	495 700,00	494 643,41	0,00	0,00	1 056,59
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	2 000,00	8 900,00	0,00	0,00	-6 900,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	294,26	0,00	0,00	5,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFTP	4 500,00	4 973,74	0,00	0,00	-473,74
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	900,00	956,40	0,00	0,00	-56,40
6411	Personnel titulaire	200 000,00	197 661,61	0,00	0,00	2 338,39
6413	Personnel non titulaire	160 000,00	140 109,66	0,00	0,00	19 890,34
6415	Indemnité inflation	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	68 018,27	0,00	0,00	-8 018,27
6453	Cotisations aux caisses de retraites	50 000,00	52 657,08	0,00	0,00	-2 657,08
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	5 687,57	0,00	0,00	-687,57
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 000,00	5 885,10	0,00	0,00	-885,10
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	313,00	0,00	0,00	687,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	1 500,00	6 691,07	0,00	0,00	-5 191,07
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	1 223,65	0,00	0,00	-723,65
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	72,00	0,00	0,00	-72,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	191 000,00	185 357,09	0,00	0,00	5 642,91
739221	FNGIR	70 000,00	69 396,00	0,00	0,00	604,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	12 000,00	9 926,00	0,00	0,00	2 074,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	109 000,00	106 035,09	0,00	0,00	2 964,91
65	Autres charges de gestion courante	157 680,00	156 628,82	0,00	0,00	1 051,18
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	1 572,19	0,00	0,00	-1 572,19
6531	Indemnités	62 000,00	61 495,08	0,00	0,00	504,92
6533	Cotisations de retraite	2 600,00	2 608,82	0,00	0,00	-8,82
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	7 496,16	0,00	0,00	2 503,84
6535	Formation	1 000,00	1 700,00	0,00	0,00	-700,00
65548	Autres contributions	54 800,00	54 608,91	0,00	0,00	191,09
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	976,00	0,00	0,00	-976,00
657362	Subv. fonct. CCAS	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	11 280,00	10 170,00	0,00	0,00	1 110,00
65888	Autres	0,00	1,66	0,00	0,00	-1,66
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 206 080,00	1 145 054,37	0,00	0,00	61 025,63
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	1 602,00	0,00	0,00	1 398,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	102,00	0,00	0,00	-102,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	20,90	20,90	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20,90	20,90	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	25 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 234 100,90	1 146 677,27	0,00	0,00	87 423,63
023	Virement à la section d'investissement	1 554 544,50	0,00			1 554 544,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 554 544,50	0,00			1 554 544,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 554 544,50	0,00			1 554 544,50
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 788 645,40	1 146 677,27	0,00	0,00	1 641 968,13
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Déttailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						III
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000,00	30 786,89	0,00	0,00	-17 786,89
6419	Remboursements rémunérations personnel	13 000,00	30 786,89	0,00	0,00	-17 786,89
70	Produits services, domaine et ventes div	110 020,90	150 357,82	0,00	0,00	-40 336,92
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	2 450,00	0,00	0,00	-2 450,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	1 080,00	0,00	0,00	-1 080,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	6 360,25	0,00	0,00	-6 360,25
7067	Redev. services périscolaires et enseign	110 020,90	135 478,85	0,00	0,00	-25 457,95
70688	Autres prestations de services	0,00	4 680,00	0,00	0,00	-4 680,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	308,72	0,00	0,00	-308,72
73	Impôts et taxes	1 061 000,00	1 184 864,84	0,00	0,00	-123 864,84
73111	Impôts directs locaux	792 000,00	864 747,00	0,00	0,00	-72 747,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 737,00	0,00	0,00	-1 737,00
73211	Attribution de compensation	149 000,00	149 377,69	0,00	0,00	-377,69
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	1 920,00	0,00	0,00	-1 920,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	30 000,00	41 800,69	0,00	0,00	-11 800,69
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	90 000,00	125 282,46	0,00	0,00	-35 282,46
74	Dotations et participations	35 000,00	39 401,53	0,00	0,00	-4 401,53
74121	Dotation de solidarité rurale	10 000,00	12 963,00	0,00	0,00	-2 963,00
74718	Autres participations Etat	0,00	581,32	0,00	0,00	-581,32
7478	Participat° Autres organismes	20 000,00	18 307,21	0,00	0,00	1 692,79
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 000,00	7 448,00	0,00	0,00	-2 448,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	102,00	0,00	0,00	-102,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	11 091,56	0,00	0,00	-7 091,56
752	Revenus des immeubles	4 000,00	11 090,00	0,00	0,00	-7 090,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,56	0,00	0,00	-1,56
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		1 223 020,90	1 416 502,64	0,00	0,00	-193 481,74
(a) = 70+73+74+75+013						
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	6 951,31	0,00	0,00	-6 951,31
7713	Libéralités reçues	0,00	3 780,00	0,00	0,00	-3 780,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	8,03	0,00	0,00	-8,03
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	323,18	0,00	0,00	-323,18
774	Subventions exceptionnelles	0,00	498,80	0,00	0,00	-498,80
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 341,30	0,00	0,00	-2 341,30
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 223 020,90	1 423 453,95	0,00	0,00	-200 433,05
=a+b+c+d						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 223 020,90	1 423 453,95	0,00	0,00	-200 433,05
DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)						
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 565 624,50				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	134 766,20	39 126,17	76 918,86	18 721,17
2031	Frais d'études	134 766,20	33 726,17	76 918,86	24 121,17
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	5 400,00	0,00	-5 400,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	310 131,44	203 002,98	7 710,30	99 418,16
2116	Cimetières	0,00	33 233,55	7 710,30	-40 943,85
2118	Autres terrains	0,00	43 723,24	0,00	-43 723,24
21316	Equipements du cimetière	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
2135	Installations générales, agencements	185 057,00	1 056,55	0,00	184 000,45
2152	Installations de voirie	11 132,44	16 802,16	0,00	-5 669,72
21568	Autres matériels, outillages incendie	11 923,00	5 976,00	0,00	5 947,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	6 336,00	0,00	3 664,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	45 156,00	50 172,37	0,00	-5 016,37
2183	Matériel de bureau et informatique	15 863,00	13 801,64	0,00	2 061,36
2184	Mobilier	22 000,00	12 179,43	0,00	9 820,57
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	19 722,04	0,00	-19 722,04
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 156 655,39	459 518,67	509 520,88	187 615,84
2313	Constructions	1 156 655,39	459 518,67	509 520,88	187 615,84
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 601 553,03	701 647,82	594 150,04	305 755,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	58 722,24	58 722,24	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	58 722,24	58 722,24	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		58 722,24	58 722,24	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 660 275,27	760 370,06	594 150,04	305 755,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
Reprises sur autofinancement antérieur (5)		0,00	0,00		0,00
Charges transférées (6)		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	160 000,00	85 261,81		74 738,19
21318	Autres bâtiments publics	0,00	81 433,81		-81 433,81
2138	Autres constructions	130 000,00	0,00		130 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	3 720,00		-3 720,00
2152	Installations de voirie	0,00	108,00		-108,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00		30 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		160 000,00	85 261,81		74 738,19
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 820 275,27	845 631,87	594 150,04	380 493,36
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					III
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	713 722,24	415 415,34	262 559,33	35 747,57
1322	Subv. non transf. Régions	200 000,00	88 340,67	111 659,33	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	170 000,00	46 724,00	127 500,00	-4 224,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	152 000,00	93 600,00	23 400,00	35 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	58 722,24	186 750,67	0,00	-128 028,43
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 713 722,24	415 415,34	1 262 559,33	35 747,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	280 000,00	140 705,00	0,00	139 295,00
10222	FCTVA	180 000,00	40 705,00	0,00	139 295,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		280 000,00	140 705,00	0,00	139 295,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 993 722,24	556 120,34	1 262 559,33	175 042,57
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 554 544,50			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 554 544,50	0,00		1 554 544,50
041	Opérations patrimoniales (5)	160 000,00	85 261,81		74 738,19
2031	Frais d'études	130 000,00	82 561,81		47 438,19
2033	Frais d'insertion	0,00	2 700,00		-2 700,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	30 000,00	0,00		30 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 714 544,50	85 261,81		1 629 282,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 708 266,74	641 382,15	1 262 559,33	1 804 325,26
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		614 377,64			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81 (1)
LIBELLE : Aménagement de la place de la Mairie

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	A 4 835,58	0,00	-4 835,58	B 1 919 088,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 835,58	0,00	-4 835,58	1 919 088,23
2313	Constructions	0,00	4 835,58	0,00	-4 835,58	1 911 994,96
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	7 093,27

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 19 668,52
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	14 995,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 480,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	13 515,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 673,52
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 673,52

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-4 835,58	D - B
			-1 899 419,71

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 83 (1)
LIBELLE : RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	485 904,39	A 434 713,14	499 496,76	-448 305,51	B 866 539,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	485 904,39	434 713,14	499 496,76	-448 305,51	866 539,03
2313	Constructions	485 904,39	434 713,14	499 496,76	-448 305,51	835 204,80
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	31 334,23

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	487 000,00	C 258 869,10	262 559,33	-34 428,43	D 258 869,10
13	Subventions d'investissement	487 000,00	258 869,10	262 559,33	-34 428,43
1322	Subv. non transf. Régions	200 000,00	88 340,67	111 659,33	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	170 000,00	42 500,00	127 500,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	117 000,00	0,00	23 400,00	93 600,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	128 028,43	0,00	-128 028,43
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-175 844,04	D - B -607 669,93

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 85 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION ACCUEIL DE LOISIR ET RESTAURANT SCOLAIRE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		134 766,20	A 30 966,17	76 918,86	26 881,17	B 55 205,39
20	Immobilisations incorporelles	134 766,20	30 966,17	76 918,86	26 881,17	55 205,39
2031	Frais d'études	134 766,20	30 966,17	76 918,86	26 881,17	54 341,39
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 168 000,00	C 0,00	0,00	1 168 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	168 000,00	0,00	0,00	168 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-30 966,17	D - B
			-55 205,39

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Montant des remboursements N	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptaillés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptaillés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptaillés au compte 6618.

		IV – ANNEXES			
		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV	
		A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)		A2.2	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)					
163 Emprunts obligataires (Total)					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					
1641 Emprunts en euros (total)					
102780059800020206901	CREDIT MUTUEL	22/11/2022	01/03/2023	1 000 000,00 F	2 560 15,429 X Echéance constante A-1
1643 Emprunts en devises (total)					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé OIN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
					Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 000 000,00					
1641 Emprunts en euros (total)					1 000 000,00					
102780059800020206901	CREDIT MUTUEL	22/11/2022	01/03/2023	1 000 000,00 F			2 560 15,429			
1643 Emprunts en devises (total)					0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					

Commune des ALLUETS LE ROI - Commune des ALLUETS LE ROI - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Taux initial	Niveau de taux (5)				
1681 Autres emprunts (total)				0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00								
1687 Autres dettes (total)				0,00								
Total général				1 000 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cl. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
	A2.2	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ?	Montant couvert O/N (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice	
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 000 000,00						0,00	0,00	2 133,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 000 000,00						0,00	0,00	2 133,33
102780059800020205901		0,00	A-1	1 000 000,00	15,00	F	15,429	0,00	0,00	0,00	0,00	2 133,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 000 000,00						0,00	0,00	2 133,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Commune des ALLUETS LE ROI - Commune des ALLUETS LE ROI - CA - 2022

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IFCB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunt simple (A)															
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)															
TOTAL (B)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
Option d'échange (C)															
TOTAL (C)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
TOTAL (D)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
TOTAL (E)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)															
TOTAL (F)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Montant, index ou formule.

(7) Coût de sortie : indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(10) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.

IV – ANNEXES		IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4	

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	1 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapition)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros				0,00		

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

		IV	A2.5
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture						Primes éventuelles
		Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	
Taux fixe (total)	0,00						0,00	
Taux variable simple (total)	0,00						0,00	
Taux complexe (total) (2)	0,00						0,00	
Total	0,00						0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV A2.5	
A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)			
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Effet de l'instrument de couverture
		Index (5)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Avant opération Après opération de couverture
	Niveau de taux (6)	Index (5)	Produits c/768
Taux fixe (total)			0,00
Taux variable simple (total)			0,00
Taux complexe (total) (2)			0,00
Total			0,00
			0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)										
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice
							Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (8)	Type (11)
Total des dépenses au c/ 166				0,00	0,00				0,00	0,00
Refinancement de dette (3)										
Total des recettes au c/ 166				0,00	0,00				0,00	0,00
Refinancement de dette (4)										

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

		IV – ANNEXES		IV	
		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A2.7	

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal			Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)			Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial		Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N		ICNIE de l'exercice			
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié	
Total												0,00	0,00	0,00

(1) Inscrir les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement constant, indiquer : C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Dont	
			Annuité payée au cours de l'exercice	Intérêts (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0 01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	0,00	I 0,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	594 150,04	0,00	594 150,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 734 544,50	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	180 000,00	40 705,00
10222	FCTVA	180 000,00	40 705,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	1 554 544,50	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 554 544,50	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	40 705,00	1 262 559,33	614 377,64	100 000,00	2 017 641,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT		A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
			TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
			TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	IV – ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre A5 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES			A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/01/2022	ACHAT D'UN VIDEO PROJECTEUR - MAIRIE	10 120,60	0,00	0
10/01/2022	ACHAT ROBOTS POUR MOTRICITE BLEUE BOT ECOLE	756,90	0,00	0
31/01/2022	PLATE-FORME TELESCOPIQUE PROFORT XT	1 156,37	0,00	0
31/01/2022	CONTRAT RURAL Amenagement Place de la Mairie et réhabilitation de deux bat	4 835,58	0,00	0
11/02/2022	ACHAT D'UN VIDEO PROJECTEUR - MAIRIE	205,80	0,00	0
14/02/2022	ACHAT TRACTEUR ISEKI type TLE4490FSZVRE/R	42 720,00	0,00	0
28/02/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	9 600,00	0,00	0
03/03/2022	ACHAT DE POTS DE FLEUR - EMBELISSEMENT VILLAGE	2 632,44	0,00	0
14/03/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	29,75	0,00	0
14/03/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	6 478,89	0,00	0
15/03/2022	ACQUISITION LOGICIEL - APPLICATION INTRAMUROS	780,00	0,00	0
28/03/2022	CUISINIÈRE PROLINE PCC	340,00	0,00	0
05/04/2022	ACQUISITION DE BARRIERES POUR LE CONTROLE D'ACCES CHEMINS RURAUX DU VILLAGES	6 336,00	0,00	0
14/04/2022	POSE CHAPES - MAISON COMMUNALE	1 056,55	0,00	0
19/04/2022	MOE ALSH	2 181,07	0,00	0
21/04/2022	ACHAT - MOBILIER BUREAU - ACCUEIL MAIRIE	2 431,60	0,00	0
28/04/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	1 514,10	0,00	0
05/05/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	1 514,10	0,00	0
09/05/2022	MOE ALSH	8 043,71	0,00	0
20/05/2022	TERRAINS DE SPORT	43 723,24	0,00	0
25/05/2022	ARMOIRE FORTE IGNIFUGEE 638L - MAIRIE	2 316,99	0,00	0
01/06/2022	ACQUISITION DEBROUSAILLEUSE ECHO SRM420TES	672,00	0,00	0
02/06/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	757,04	0,00	0
16/06/2022	OSSUAIRE -CIMETIERE	7 710,26	0,00	0
21/06/2022	REEMPLACEMENT FENETRES ET PORTES - MAIRIE	7 518,07	0,00	0
23/06/2022	ACHAT ARMOIRE WHIRLPOOL PRO ADN213	2 850,00	0,00	0
25/06/2022	FOURNITURE ET POSE PORTIQUE - PARKING LE CLAIRBOIS	2 676,00	0,00	0
01/07/2022	DEFIBRILATEUR ET ELECTRODES	1 320,00	0,00	0
07/07/2022	REEMPLACEMENT FENETRES ET PORTES - MAIRIE	3 082,96	0,00	0
07/07/2022	REEMPLACEMENT FENETRES ET PORTES - MAIRIE	4 396,01	0,00	0
10/07/2022	AUTOLAVEUSE T35B 430 Mm	3 480,00	0,00	0
20/07/2022	ABRI BUS - RD45 / RUE D'ORGEVAL	8 745,72	0,00	0
18/08/2022	ELAGEUSE SUR PERCHE - ECHO PPT2620ES	650,00	0,00	0
06/09/2022	SECURITE INCENDIE - ECOLE	5 523,83	0,00	0
06/09/2022	BOITIERS TELEASSISTANCE - MAIRIE	1 957,20	0,00	0
07/09/2022	BUREAU INSTIT + MODULE 6 CASES - ECOLE	401,35	0,00	0
21/09/2022	CAMERA MOBOTIX M16A 15° M16A-6D6N237	1 475,62	0,00	0
21/09/2022	CAMERA MOBOTIX M16A 15° M16A-6D6N237	3 441,84	0,00	0
21/09/2022	DRAPEAUX	242,40	0,00	0
03/10/2022	TRONCONNEUSE ECHO CS501SX 50	720,00	0,00	0
11/10/2022	MOBILIER - ALLODIA	16 631,69	0,00	0
18/10/2022	PLATEAU SPORTIF	28 164,17	0,00	0
18/10/2022	PLATEAU SPORTIF	15 559,07	0,00	0
19/10/2022	CIMETIERE	33 233,55	0,00	0
21/10/2022	09 - DRAPEAUX	242,40	0,00	0
03/11/2022	FOURNITURE ET INSTALLATION VIDEO PROTECTION URBAINE F. N° F2010545 DU 26.06.2014	5 162,76	0,00	0
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	5 395,97	0,00	0
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	4 642,97	0,00	0
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	2 516,20	0,00	0
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	1 120,54	0,00	0
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	2 848,43	0,00	0
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	8 147,42	0,00	0
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	3 928,80	0,00	0
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	38 477,12	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/11/2022	BARRIERES ANTI INTRUSION CADENASSABLES SENTE DE BEYNES	5 424,00	0,00	20
07/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	30 157,28	0,00	0
10/11/2022	CAMERA MOBOTIX M16A 15° M16A-6D6N237	2 213,42	0,00	0
29/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	17 891,24	0,00	0
29/11/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	27 016,31	0,00	0
08/12/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	8 640,97	0,00	0
08/12/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	4 937,41	0,00	0
08/12/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	43 701,95	0,00	0
13/12/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	5 280,00	0,00	0
15/12/2022	RADIATEURS BAIN D'HUILE DRAGON 2000W	774,00	0,00	6
19/12/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	2 649,60	0,00	0
20/12/2022	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT NICOLAS	2 836,58	0,00	0
31/12/2022	ROUTE ROYALE	191 748,90	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		715 736,74	0,00	

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES						A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
13/12/2022	enseigne hytec hydraulic	94,83	0	0,00	94,83	0,00	-94,83
13/12/2022	TAILLE HAIE SUR PERCHE STIHL HL92C + BATTERIE	783,60	0	0,00	783,60	0,00	-783,60
13/12/2022	LOGICIEL CANTINE JVS MAIRISTEM MDT 307/09	1 654,31	2	1 654,31	0,00	0,00	0,00
13/12/2022	NETTOYAGE PARCELLE RUE DU MOULIN	3 187,34	0	0,00	3 187,34	0,00	-3 187,34
13/12/2022	LOCAL POUBELLE	3 892,18	0	0,00	3 892,18	0,00	-3 892,18
13/12/2022	Frais d'études suivis de réalisation - Immobilisation en cours	117,04	0	0,00	117,04	0,00	-117,04
13/12/2022	GLISSIERES DE SECURITE	2 969,55	0	0,00	2 969,55	0,00	-2 969,55
13/12/2022	REF MURET RUE SAINTE GABRIELLE	1 701,13	0	0,00	1 701,13	0,00	-1 701,13
13/12/2022	CUARGE MARE EAV	32 003,42	0	0,00	32 003,42	0,00	-32 003,42
13/12/2022	REP TERRE PLEINE ROUT ROYALE	568,10	0	0,00	568,10	0,00	-568,10
13/12/2022	NETTOYAGE PARCELLE DEVANT EGLISE	2 990,00	0	0,00	2 990,00	0,00	-2 990,00
13/12/2022	RALENTISSEUR RUE D'ENFER	21 718,16	0	0,00	21 718,16	0,00	-21 718,16
13/12/2022	DEUX EXTINCTEUR	418,33	0	0,00	418,33	0,00	-418,33
13/12/2022	5 EXTINCTEURS	893,84	0	0,00	893,84	0,00	-893,84
13/12/2022	6 EXTINCTEURS	795,28	0	0,00	795,28	0,00	-795,28
13/12/2022	EXTINCTEURS	263,91	0	0,00	263,91	0,00	-263,91
13/12/2022	TONDEUSE	5 740,27	0	0,00	5 740,27	0,00	-5 740,27
13/12/2022	DEBROUSSAILLEUSE						
13/12/2022	MATERIEL SECURITE BASSIN RETENTION	1 158,28	0	0,00	1 158,28	0,00	-1 158,28
13/12/2022	MONOBROSSE NETTOYAGE	2 890,58	0	0,00	2 890,58	0,00	-2 890,58
13/12/2022	TONDEUSE TRACTEE	2 241,00	0	0,00	2 241,00	0,00	-2 241,00
13/12/2022	DEBROUSSAILLEUSE STIHL	683,89	0	0,00	683,89	0,00	-683,89
13/12/2022	DEBROUSSAILLEUSE SOUFFLEUR	1 389,12	0	0,00	1 389,12	0,00	-1 389,12
13/12/2022	GLISSIERE DE SECURITE	1 798,78	0	0,00	1 798,78	0,00	-1 798,78
13/12/2022	TAILLE HAIE STHIL SUR PERCHE	749,00	0	0,00	749,00	0,00	-749,00
13/12/2022	POTELETS ET ARCEAUX SENTE CLAIREBOIS	2 052,34	0	0,00	2 052,34	0,00	-2 052,34
13/12/2022	DEBROUSSAILLEUSE STILH FS400	679,00	0	0,00	679,00	0,00	-679,00
13/12/2022	PANNEAUX CIMETIERE	639,86	0	0,00	639,86	0,00	-639,86
13/12/2022	AUTOPORTEE ISEKI	16 744,80	0	0,00	16 744,80	0,00	-16 744,80
13/12/2022	BENNE ESPACE VERT/DUPORT	490,00	0	0,00	490,00	0,00	-490,00
13/12/2022	10 PANNEAUX SIGNALISATION IDF	958,18	0	0,00	958,18	0,00	-958,18
13/12/2022	PANNEAUX RUE IDF	70,44	0	0,00	70,44	0,00	-70,44
13/12/2022	SOUFFLEUR THERMIQUE SAS DUPORT	500,00	0	0,00	500,00	0,00	-500,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
13/12/2022	PANNEAUX SIGNALISATION IDF	182,03	0	0,00	182,03	0,00	-182,03
13/12/2022	TAILLE HAIE SUR PERCHE STIHL TYPE HL 95	652,50	0	0,00	652,50	0,00	-652,50
13/12/2022	PORTIQUE SIGNEALETIQUE PARCOURS PEDESTRE	1 165,41	0	0,00	1 165,41	0,00	-1 165,41
13/12/2022	MATERIEL CUISINE	1 323,75	0	0,00	1 323,75	0,00	-1 323,75
13/12/2022	IMPRIMANTE BROTHER SARL IMAGE	297,80	0	0,00	297,80	0,00	-297,80
13/12/2022	ORDINATEUR MAIRIE HP WORKSTATION ET ORDINATEUR ECOLE HP PRO 3300	1 686,36	0	0,00	1 686,36	0,00	-1 686,36
13/12/2022	ORDINATEUR ECOLE HP PRO 3300 + MICROSOFT OFFICE	1 196,00	0	0,00	1 196,00	0,00	-1 196,00
13/12/2022	DISQUE DUR EXTERNE + USB 3.0 + MAINTENANCE ET ENTRE	157,87	0	0,00	157,87	0,00	-157,87
13/12/2022	TOSHIBA SATELLITE PRO R50 B 109 ECOLE 3F035341H	625,20	0	0,00	625,20	0,00	-625,20
13/12/2022	MOBILIER SCOLAIRE	1 394,91	0	0,00	1 394,91	0,00	-1 394,91
13/12/2022	TABLES ET CHAISES ECOLE	550,34	0	0,00	550,34	0,00	-550,34
13/12/2022	LOTS DE CHAISES ECOLE	3 201,43	0	0,00	3 201,43	0,00	-3 201,43
13/12/2022	DIVERS MOBILIER ECOLE	3 556,62	0	0,00	3 556,62	0,00	-3 556,62
13/12/2022	TABLE ECOLE	144,83	0	0,00	144,83	0,00	-144,83
13/12/2022	CASIER ET CHAISES	1 143,37	0	0,00	1 143,37	0,00	-1 143,37
13/12/2022	TABLES DOGA	808,89	0	0,00	808,89	0,00	-808,89
13/12/2022	TABLES DOGA CHAISES	533,26	0	0,00	533,26	0,00	-533,26
13/12/2022	DIVERS MOBILIER SCOLAIRE	1 466,11	0	0,00	1 466,11	0,00	-1 466,11
13/12/2022	MOBILIER NOUVELLE SALLE DU CONSEIL	7 571,61	0	0,00	7 571,61	0,00	-7 571,61
13/12/2022	NC	335,00	0	0,00	335,00	0,00	-335,00
13/12/2022	MEUBLE DE BUREAU	863,39	0	0,00	863,39	0,00	-863,39
13/12/2022	CHAISE	160,00	0	0,00	160,00	0,00	-160,00
13/12/2022	NC	75,00	0	0,00	75,00	0,00	-75,00
13/12/2022	CHARRIOT NETTOYAGE ECOLE	585,60	0	0,00	585,60	0,00	-585,60
13/12/2022	GROUPE MONOPOMPE	547,29	0	0,00	547,29	0,00	-547,29
13/12/2022	ENCEINTES	594,03	0	0,00	594,03	0,00	-594,03
13/12/2022	HYDRANT	1 295,64	0	0,00	1 295,64	0,00	-1 295,64
13/12/2022	DECOR LUMINEUX	1 781,73	0	0,00	1 781,73	0,00	-1 781,73
13/12/2022	JEU ECOLE	2 463,58	0	0,00	2 463,58	0,00	-2 463,58
13/12/2022	STRUCTURE JEU ECOLE	4 459,19	0	0,00	4 459,19	0,00	-4 459,19
13/12/2022	BAC A SABLE ECOLE	1 951,73	0	0,00	1 951,73	0,00	-1 951,73
13/12/2022	EQUIPEMENT BASKET	1 329,18	0	0,00	1 329,18	0,00	-1 329,18
13/12/2022	STORES ET UN STORE BANNE MOT	3 345,83	0	0,00	3 345,83	0,00	-3 345,83
13/12/2022	FOURNITURES SCOLAIRES DIVERSES	1 212,24	0	0,00	1 212,24	0,00	-1 212,24
13/12/2022	APPAREIL PHOTO ECOLE	699,66	0	0,00	699,66	0,00	-699,66
13/12/2022	GENERATEUR MOBILE AIR CHAUD	4 013,78	0	0,00	4 013,78	0,00	-4 013,78
13/12/2022	DECO NOEL ENCOLEE ETOILE	975,94	0	0,00	975,94	0,00	-975,94
13/12/2022	TONDEUSE 53CM RECYCLER BBC	1 299,99	0	0,00	1 299,99	0,00	-1 299,99
13/12/2022	TAILLE HAIES STIHL HS 80	635,54	0	0,00	635,54	0,00	-635,54
13/12/2022	RAMPES ACCES HANDICAPES	705,64	0	0,00	705,64	0,00	-705,64
13/12/2022	VITRINE MAIRIE SIGNAL RD 45	3 413,51	0	0,00	3 413,51	0,00	-3 413,51
13/12/2022	CHARIOT ATELIER SAS AXESS INDUSTRIE	270,30	0	0,00	270,30	0,00	-270,30
13/12/2022	EQUIPEMENT NOUVELLE CUISINE BOULANGER RUE ORGEVAL	3 438,19	0	0,00	3 438,19	0,00	-3 438,19

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
13/12/2022	TONDEUSE BEAL EXPERT	1 734,20	0	0,00	1 734,20	0,00	-1 734,20
13/12/2022	ADHESION YNCA	397,41	0	0,00	397,41	0,00	-397,41
13/12/2022	SEGMENT NECOM						
	ADHESION YNCA	100,00	0	0,00	100,00	0,00	-100,00
14/12/2022	TELECOM						
	EQUIPEMENT BASKET	720,20	0	0,00	720,20	0,00	-720,20
Divers							
13/12/2022	TONDEUSE THERMIQUE	291,20	0	0,00	291,20	0,00	-291,20
TOTAL GENERAL		180 189,84					-178 535,53

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES			A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES							A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I
			0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>0,00</i>
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>0,00</i>
23	<i>Immobilisations en cours</i>	<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
**ENGAGEMENTS HORS BILAN–ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux moyen constaté sur l'année (6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil												
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00								0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00								0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00								0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00								0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 423 453,95
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

	IV – ANNEXES	IV
	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Péodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS							

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTION SPECIALE		B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1
		IV

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLAIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint administratif principal 2nd classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
agent technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité sur l'année :

EPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 EPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 EPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent tout le temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 EPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 EPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Agent technique	C	TECH		0,00	A	CDD
Animateur	B	ANIM		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.
MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.
SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle),

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 820 275,27	845 631,87	594 150,04	380 493,36
RECETTES	4 322 644,38	1 255 759,79	1 262 559,33	1 804 325,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 788 645,40	1 146 677,27	0,00	1 641 968,13
RECETTES	2 788 645,40	2 989 078,45	0,00	-200 433,05

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 820 275,27	845 631,87	594 150,04	380 493,36
RECETTES	4 322 644,38	1 255 759,79	1 262 559,33	1 804 325,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 788 645,40	1 146 677,27	0,00	1 641 968,13
RECETTES	2 788 645,40	2 989 078,45	0,00	-200 433,05
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 608 920,67	1 992 309,14	594 150,04	2 022 461,49
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 111 289,78	4 244 838,24	1 262 559,33	1 603 892,21

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 820 275,27	845 631,87	594 150,04	380 493,36
RECETTES	4 322 644,38	1 255 759,79	1 262 559,33	1 804 325,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 788 645,40	1 146 677,27	0,00	1 641 968,13
RECETTES	2 788 645,40	2 989 078,45	0,00	-200 433,05
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 608 920,67	1 992 309,14	594 150,04	2 022 461,49
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 111 289,78	4 244 838,24	1 262 559,33	1 603 892,21

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 291 000,00	1,00	25,58	0,00	586 038,00	1,00
TFPNB	17 477,00	0,00	45,16	0,00	7 893,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 308 477,00	0,00			593 931,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2023

Présenté par (1) Le Maire.

A Les Alluets-le-Roi, le 21/03/2023

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Les Alluets-le-Roi, le 21/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alexandre LAMORY	
Catherine LE GAL	
Christophe BORGES	
Evelyne GEFFROY	
Guillaume GOUSSEAU	
Marie-Annick GOUBILL	
Maximilien DUPUIS	
Olivier COSTES	
Renée RENAULT	
Stéphanie MUNEAUX	
Sylvia WEIZMANN	
Thierry MAINGRE	
Thérèse GEVRESSE	
Yves BEAUVALLET	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.